

II

*Le Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères de Fidji au
Haut-commissaire du Canada*

(Traduction)

Suva, Fidji, 29 mars 1976

1427/9

MONSIEUR LE HAUT-COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre note n° 462 en date du 25 février 1976, qui se lit comme suit:

(Voir la Note canadienne N° 462 du 25 février 1976)

J'ai l'honneur de confirmer que la proposition avancée dans la note précitée est jugée acceptable par le Gouvernement de Fidji. Il est donc convenu que la note reproduite ci-dessus ainsi que la présente réponse constituent un accord entre nos deux Gouvernements conformément au dernier paragraphe de la note précitée.

Veillez agréer, Monsieur le Haut-commissaire, l'assurance de ma très haute considération.

*Le Premier Ministre
et Ministre des Affaires étrangères,
K. K. T. MARA*

Son Excellence Monsieur J. J. McCardle
Haut-commissaire du Canada
Canberra